

24 décembre

Paroisses Haute-Vienne Ouest

Paroisse Saint-Amand-de-Vienne-et-Glane, Paroisse Saint-Sauveur et Saint-Pierre-aux-Fontaines : 17 h Oradour-sur-Glane, 18 h Oradour-sur-Vayres, 19 h Saint-Victurnien, 20 h Rochechouart, 21 h Saint-Junien.

Paroisse Saint-Joseph-des-Feuillardiens : 21 h Bussière Galant

Paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption : 18 h Aixe, 21 h Sereilhac.

Paroisses Haute-Vienne Est

Paroisse Saint-Aurélien : 18 h Saint-Yrieix-la-Perche.

Paroisse Saint-Léonard : 18 h, 21 h Saint-Léonard.

Paroisse Saint-Jean-Baptiste : 16 h Saint-Germain-les-Belles.

Paroisse Sainte-Anne-des-Monts-et-Rivières : 18 h Châteauneuf et Peyrat-le-Château
21 h collégiale d'Eymoutiers.

Paroisses Haute-Vienne Nord

Paroisse Notre-Dame-de-Lorette : 17 h 30 Assemblée de la Parole Nouic, 19 h Bellac.

Paroisse Le Bon Pasteur : 19 h Nieul, 20 h Compreignac.

Paroisse Saint-Martin-en-Basse-Marche : 20 h 30 Ancien Carmel, 22 h 30 Collégiale.

Paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul : 17 h 30 Bessines-sur-Gartempe.

Paroisse Saint-Etienne-des-Grands-Monts : 19 h Ambazac, 21 h Saint-Sulpice-Laurière.

Paroisses Creuse

Paroisse Saint-Pardoux : 16 h Jouillat, Saint-Victor, 18 h Guéret, Pionnat, 20 h Aun, Mortroux, Saint-Vaury, Minuit Guéret.

Paroisse Saint-Jean-en-Limousin : 17 h Soubrebost, 19 h Bourgameuf.

Paroisse Saint-Jacques : 18 h La Souterraine, 18 h 30 Bénévent-l'Abbaye, 21 h 30 Saint-Sulpice-les-Feuilles , 23 h 30 Saint-Maurice-la-Souterraine.

Paroisse Notre-Dame-de-Haute-Marche : 11 h Fransèches, Flayat, 18 h Felletin (église du château), 18 h 30 Vallière, La Courtine, 20 h Chapelle de Pallier, 22 h Aubusson.

Paroisse Saint-Marien-en-Combrailles : 18 h Auzances, 20 h 30 Évaux-les-Bains, 22 h 30 Mainsat.

Paroisse Sainte-Croix-des-Deux-Creuse : 16 h Cressat, 18 h Gouzon, 19 h 30 Clugnat, 20 h Boussac.

Paroisses de Limoges

Paroisse Cathédrale-Église Sainte-Marie : 18 h Sainte-Marie, Minuit Cathédrale.

Paroisse Saint-Martial : 18 h Saint-Pierre, 19 h Saint-Joseph, Chapelle Saint-Aurélien, 20 h Saint-Michel.

Paroisse Saint-Jean-Paul II : 18 h Sainte-Jeanne-d'Arc, 22 h Sacré-Cœur

Paroisse Saint-Luc : 19 h 30 Sainte-Claire.

Paroisse Saint-Benoît : 17 h Feytiat (pour les enfants du catéchisme), 19 h 30 Saint-Maurice.

Paroisse La Trinité : 18 h 30 Saint-Paul-Saint-Louis.

Paroisse Sainte-Blandine : 19 h Saint-François.

Paroisse Saint-Augustin : 18 h Beaubreuil, 19 h Saint-Priest-Taurion.

Paroisse Saint-Éloi-des-Hauts-de-l'Aurence : 17 h 30 Sainte-Thérèse, 19 h Saints-Anges 19 h 30 Couzeix.

Paroisse Saint-Vincent-de-Paul : 18 h Sainte-Valérie, Saint-Just-le-Martel, 20 h Panazol.

25 décembre

Paroisses Haute-Vienne Ouest

Paroisse Saint-Amand-de-Vienne-et-Glane, Paroisse Saint-Sauveur et Saint-Pierre-aux-Fontaines : 11 h à Saint-Laurent-sur-Gorre et Saint-Junien.

Paroisse Saint-Joseph-des-Feuillardiers : 10 h 30 Châlus.

Paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption : 10 h 30 à Aixe et 10 h 45 à Verneuil.

Paroisses Haute-Vienne Est

Paroisse Saint-Aurélien : 9 h 30 Nexon, 11 h 15 Saint-Yrieix.

Paroisse Saint-Léonard : 10 h 30 Saint-Léonard.

Paroisse Saint-Jean-Baptiste : 10 h 30 Saint-Paul.

Paroisse Sainte-Anne : 10 h 30 messe du jour à Linards.

Paroisses Haute-Vienne Nord

Paroisse Notre-Dame-de-Lorette : 11 h Bellac.

Paroisse Bon Pasteur : 10 h Nantiat.

Paroisse Saint-Martin-en-Basse-Marche : 11 h Magnac-Laval, 17 h Sœurs de Marie Joseph.

Paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul : 10 h Châteauponsac, église Saint-Thyrse.

Paroisse Saint-Etienne-des-Grands-Monts : 10 h 30 La Jonchère.

Paroisses Creuse

Paroisse Saint-Pardoux : 9 h 30 Sainte-Feyre, 11 h Bonnat, Guéret.

Paroisse Saint-Jean-en-Limousin : 11 h Bourganeuf.

Paroisse Saint-Jacques : 10 h 30 Azérables, Villard, Chamborand.

Paroisse Notre-Dame-de-Haute-Marche : 7 h Aubusson (messe de l'Aurore), 9 h 30 Bellegarde, 11 h Saint-Sulpice-les-Champs, 11 h Crocq

Paroisse Saint-Marien-en-Combrailles : 10 h 30 Mérinchal.

Paroisse Sainte-Croix-des-Deux-Creuse : 10 h 30 Ladapeyre.

Paroisses de Limoges

Paroisse Cathédrale : 8 h Cathédrale (aurore), 11 h cathédrale (jour)

Paroisse Saint-Martial : 10 h 30 Saint-Michel.

Paroisse Saint-Jean-Paul II : 7 h 30 Messe des Bergers Sacré-Cœur, 9 h 30 Saint-Jean-Baptiste, 10 h 30 Sacré-Cœur.

Paroisse Saint-Luc : 10 h 30 Condat.

Paroisse Saint-Benoît : 10 h 30 Boisseuil.

Paroisse La Trinité : 10 h 30 Sainte-Bernadette.

Paroisse Sainte-Blandine : 10 h 30 Saint-Martial de Landouge.

Paroisse Saint-Augustin : 10 h 30 Le Palais.

Paroisse Saint-Éloi-de-l'Aurence: 10 h 30 Sainte-Thérèse.

Paroisse Saint-Vincent-de-Paul : 8 h 30 Carmel, 10 h 30 Panazol.